

Les tournures s'en vont

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190277>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Na.

— Adon, ne sé don pas se sari onellio à bin tanta !

Recettes.

Parquets. — Après une journée de boue, les parquets sont souvent dans un triste état. Le frotteur a beau frotter, il n'arrive pas à les faire reluire. Et en désespoir de cause on les lave et on remet de l'encaustique, ce qui coûte du temps et de l'argent. — Il aurait suffi de promener, lentement, sur ces parquets, un peu de sciure de bois mouillée ; puis, après l'avoir soigneusement balayée, de cirer comme à l'ordinaire. On obtient alors sans peine un parquet brillant comme un miroir.

Pieds de cochon à la Sainte-Menehould. — Echaudez, entourez-les séparément d'un cordon de toile pour les maintenir droits ; mettez-les dans une marmite avec de l'eau, des carottes, sel et poivre, ail, bouquet garni. Il leur faut 3 à 4 heures de cuisson. Les sortir ensuite de la marmite, les laisser refroidir à moitié, enlever le lien, fendre les pieds en deux en laissant un gros os de chaque côté, mouiller d'huile, garnir de chapelure (miettes de pain) assaisonnée, et faire griller.

Solution de la devinette de samedi :

III	=	111
III	=	3
IV	=	4
VI	=	6
IX	=	9
XI	=	11
		144

Nous ne pouvons publier les noms des personnes qui ont répondu juste et qui sont au nombre de 53. La prime est échue à M. Reuteler, à Glion.

Problème.

Un paysan possède deux barils vides, l'un ayant une contenance de 3 litres et l'autre de 5. Un de ses voisins a un tonneau de vin de 8 litres qu'ils veulent se partager en parts égales. Ils ne se servent d'aucun autre ustensile. Comment font-ils pour opérer le partage ?

Prime: Quelque chose d'utile.

Les tournures s'en vont !! — Voici ce que dit à ce sujet Mme Neuville, dans sa dernière chronique : « La disparition des tournures est aujourd'hui un fait acquis. Adieu les jupes ballonnées et les proéminences excessives. La diminution du pouf s'opère lentement, mais sûrement, et bientôt, comme tant d'autres créations de la mode, les ressorts auront vécu. Dans quelques mois, le coussinet de la taille sera seul admis pour soutenir les fronces et le poids de la jupe. En ce moment, les jupes ont encore deux ou trois cerceaux, mais si courts, si peu apparents, qu'on soupçonne à peine leur présence. Les personnes qui *s'habillent bien*, ont déjà supprimé de leur toilette ces accessoires inutiles et gênants. Saluons donc la mode nouvelle qui nous donne plus de liberté dans nos mouvements et, par cela même, plus de grâce. »

Donc, à l'avenir, les dames pourront s'asseoir.

Boutades.

Une dame à une cuisinière qui lui propose ses bons offices :

- Où avez-vous servi en dernier lieu ?
- Chez un aveugle.
- Pourquoi l'avez-vous quitté ?
- Il était trop regardant !

Un juge, qui a le malheur de loucher, a devant lui trois prisonniers.

S'adressant au premier, mais ayant, par suite de son infirmité, l'œil tourné vers le second, il lui dit :

— Vos nom et domicile ?

Le second, qui se croit interrogé, répond.

Le juge, le regardant sévèrement :

— Je ne vous ai pas interrogé, vous.

Aussitôt le troisième, sur qui l'œil est fixé maintenant :

— Mais, je ne vous ai pas répondu, monsieur le juge.

Plusieurs dames s'entretenaient, dans le salon d'une amie, de l'éducation des enfants, et sur ce qu'il convenait le mieux d'employer vis-à-vis de ceux-ci, de la sévérité ou de la douceur. Comme tous les problèmes difficiles, celui-ci, après avoir été longtemps discuté, n'avait pas été résolu, lorsque le petit Jules, qui était présent, renverse une tasse à laquelle on lui avait plusieurs fois défendu de toucher. — Grande colère de maman, qui, la main levée, prie le moutard de bien vouloir venir recevoir le châtiment de sa désobéissance.

— Oh ! maman, fait le coupable, en se tenant à l'écart, prends-moi par la douceur !

Deux Conseillers dinaient au Casino-Théâtre, pendant la dernière session du Grand Conseil. Leur repas terminé, l'un d'eux dit : « Il nous faut retourner du côté de la Cité, tu sais que la séance est à 2 heures. Mais avant, nous allons prendre une tasse de café. »

— Oh ! non, répond l'autre, je n'en veux pas ; ça m'empêcherait de dormir.

Un médecin est subitement frappé d'insolation en se rendant à ses visites. On le transporte à la pharmacie voisine, et chacun s'empresse autour de lui. « Il faut aller chercher le docteur X..., » s'écrie quelqu'un.

— Non, pas lui ! pas lui ! murmure le malade ; s'il me sauvait, ça lui ferait encore de la réclame.

Une dame demandait à un petit mendiant, qui venait de sonner à sa porte : « Est-ce que tu as des frères et des sœurs, mon petit ami ? »

— Non, madame, je suis tous les enfants que nous avons.

THÉÂTRE. — Demain dimanche, à 7 1/2 heures, avec le concours de M. Hems,

PAILLASSE

drame en 5 actes. — **Une tasse de thé**, comédie en un acte.

L. MONNET.